

ANNÉE FINANCIÈRE
2001-2002

Synthèse

des opérations

financières

3^e trimestre
31 décembre 2001

Québec 

Table des matières

Les prévisions des opérations financières consolidées 2001-2002	5
Les opérations budgétaires	7
Les opérations non budgétaires	10
Les opérations de financement	11
Les résultats au 31 décembre 2001	12
Liste des tableaux	
Sommaire des opérations financières	13
Revenus budgétaires	14
Dépenses budgétaires	15
Opérations non budgétaires	16
Opérations de financement	17
Nouveaux emprunts au 31 décembre 2001.....	18
Annexe	
Les conventions comptables	

Les prévisions des opérations financières consolidées 2001-2002⁽¹⁾

La prévision de déficit zéro pour l'année financière 2001-2002, établie lors du Discours sur le budget du 1^{er} novembre dernier, est maintenue.

Les revenus budgétaires consolidés de l'exercice financier 2001-2002 sont révisés à 50 093 millions de dollars, soit 97 millions de dollars de plus que ce qui était anticipé au dernier budget. Cette augmentation des revenus résulte d'une révision à la hausse de 470 millions de dollars des revenus autonomes et d'une révision à la baisse de 373 millions de dollars des transferts fédéraux.

Quant aux dépenses budgétaires consolidées, elles s'établissent à 51 043 millions de dollars en 2001-2002, soit une révision à la hausse de 97 millions de dollars par rapport à la prévision du budget du 1^{er} novembre 2001. Cette hausse découle principalement de révisions au niveau des organismes consolidés, les dépenses de programmes demeurant inchangées par rapport au Budget 2002-2003.

Par ailleurs, la totalité de la réserve budgétaire de 950 millions de dollars est utilisée en 2001-2002, dont un montant de 670 millions de dollars pour maintenir l'équilibre budgétaire. À cet égard, il convient de noter que le projet de loi sur la réserve budgétaire a été adopté en décembre 2001 par l'Assemblée nationale.

Pour leur part, les besoins financiers nets consolidés sont révisés à 655 millions de dollars, soit une baisse de 52 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de novembre 2001. Ainsi, les besoins financiers nets des organismes consolidés s'élèvent à 655 millions de dollars en raison principalement des investissements en immobilisations, alors qu'aucun besoin financier net n'est prévu par le Fonds consolidé du revenu.

En ce qui a trait aux opérations de financement, la variation de la dette directe est révisée à la hausse de 1 193 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 2002-2003. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des emprunts effectués par anticipation.

(1) À des fins comparatives, les données de la Synthèse des opérations financières au 31 décembre 2001 ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière qui prévaudra en 2002-2003.

TABLEAU 1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 2001-2002⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires	Variations
Opérations budgétaires			
Revenus autonomes	40 336	40 806	470
Transferts fédéraux	9 660	9 287	- 373
Total des revenus	49 996	50 093	97
Dépenses d'opérations	- 43 544	- 43 671	- 127
Service de la dette	- 7 402	- 7 372	30
Total des dépenses	- 50 946	- 51 043	- 97
Réserve budgétaire			
Utilisation des sommes affectées à la réserve			
Pour financer des dépenses	280	280	—
Pour maintenir l'équilibre budgétaire	670	670	—
Surplus budgétaire après réserve	0	0	0
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	- 1 317	- 1 088	229
Immobilisations	- 691	- 911	- 220
Régimes de retraite	1 987	2 042	55
Autres comptes	- 686	- 698	- 12
Besoins non budgétaires	- 707	- 655	52
Besoins financiers nets	- 707	- 655	52
Opérations de financement			
Variation de l'encaisse	941	578	- 363
Variation de la dette directe ⁽²⁾	2 032	3 225	1 193
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	- 2 266	- 3 148	- 882
Total du financement des opérations	707	655	- 52

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) À des fins de comparaison, les données ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière 2002-2003. Les redressements requis à l'égard des données du Discours sur le budget du 1^{er} novembre 2001 découlent de la mise en place de la politique familiale à l'égard des places à contribution réduite dans les services de garde qui a pour effet d'augmenter simultanément les revenus et les dépenses de 38 millions de dollars.
- (2) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.
- (3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

Tel qu'indiqué dans l'Énoncé complémentaire à la politique budgétaire du gouvernement, la prévision de déficit zéro pour l'année financière 2001-2002, établie lors du budget du 1^{er} novembre 2001, est maintenue alors que celle des besoins financiers nets est révisée à la baisse de 52 millions de dollars, soit à 655 millions de dollars.

Les opérations budgétaires

Par rapport au Discours sur le budget du 1^{er} novembre dernier, les revenus et les dépenses budgétaires de l'année financière 2001-2002 sont révisés à la hausse de 97 millions de dollars. L'équilibre budgétaire est maintenu en 2001-2002 après l'utilisation de la réserve budgétaire de 950 millions de dollars. De ce montant, 280 millions de dollars servent à financer des dépenses et 670 millions de dollars sont utilisés pour maintenir l'équilibre budgétaire.

Les revenus budgétaires

Au chapitre des revenus budgétaires, le Discours sur le budget 2002-2003 prévoyait des revenus autonomes de 40 336 millions de dollars et des transferts fédéraux de 9 660 millions de dollars. La prévision des revenus autonomes est révisée à la hausse de 470 millions de dollars alors que celle des transferts fédéraux est révisée à la baisse de 373 millions de dollars.

TABEAU 2

REVENUS BUDGÉTAIRES VARIATIONS PAR RAPPORT AU BUDGET DU 1^{er} NOVEMBRE 2001 (en millions de dollars)

Revenus autonomes		470
Impôt sur le revenu des particuliers	125	
Fonds des services de santé	30	
Impôts des sociétés	198	
Taxes à la consommation	37	
Entreprises du gouvernement	- 72	
Autres revenus	30	
Organismes consolidés	122	
Transferts fédéraux		- 373
Péréquation	- 910	
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	78	
Autres programmes	- 13	
Organismes consolidés	2	
Report impôts fonciers (péréquation)	470	
Total		97

Les revenus autonomes

Les revenus autonomes prévus s'établissent à 40 806 millions de dollars, soit 470 millions de dollars de plus que la prévision du Discours sur le budget de novembre dernier. Cette révision s'explique, entre autres, par une augmentation plus forte qu'anticipé des revenus d'impôts et de taxes, notamment au premier trimestre de 2002, ainsi que du coût plus faible que prévu du report des acomptes provisionnels des sociétés. Par ailleurs, les revenus des organismes consolidés sont plus élevés que prévu, ce qui compense le fait que les revenus des entreprises du gouvernement sont moindres qu'anticipé.

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont augmentés de 125 et de 30 millions de dollars respectivement. Ces révisions découlent principalement de rentrées fiscales plus fortes que prévu au premier trimestre de 2002.

De même, les revenus au titre des impôts des sociétés sont révisés à la hausse de 198 millions de dollars. Ce résultat est attribuable au coût plus faible que prévu de la mesure annoncée au Budget 2002-2003 qui permettait aux petites et moyennes entreprises de reporter de 6 mois leurs acomptes provisionnels du dernier trimestre de 2001. Par ailleurs, une révision à la baisse des bénéfices des sociétés en 2001 réduit en partie ces excédents.

Les revenus des taxes à la consommation sont, quant à eux, supérieurs de 37 millions de dollars à ceux anticipés au moment du Discours sur le budget de novembre dernier. Cette augmentation découle principalement de revenus plus élevés à la taxe sur les carburants en raison d'une hausse des volumes consommés à la suite de prix plus faible que prévu. Elle traduit également des rentrées fiscales plus fortes que prévu à la taxe sur le tabac compte tenu du fait que la hausse de taxe annoncée au Budget 2002-2003 a pris effet dès novembre, soit deux mois plus rapidement qu'anticipé au moment où les équilibres financiers du Discours sur le budget ont été complétés. Des revenus moindres que prévu à la taxe de vente ont atténué en partie ces impacts en raison d'une révision à la baisse des dépenses de consommation anticipées pour le premier trimestre de 2002.

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont par ailleurs révisés à la baisse de 72 millions de dollars. La Société des alcools du Québec et Loto-Québec affichent des hausses respectives de 10 et de 47 millions de dollars par rapport aux prévisions du Discours sur le budget 2002-2003. Par contre, les résultats préliminaires des autres entreprises du gouvernement sont plus faibles que prévu.

Les transferts fédéraux

Les transferts fédéraux devraient se situer à 9 287 millions de dollars pour l'année financière 2001-2002, ce qui représente une révision à la baisse de 373 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget de novembre dernier.

Les revenus de péréquation sont revus à la baisse de 910 millions de dollars en raison principalement du changement apporté par le gouvernement fédéral à la méthodologie servant à mesurer la capacité fiscale à l'assiette des impôts fonciers. Ces révisions traduisent également une hausse de la capacité fiscale relative du Québec à l'impôt des sociétés et à l'impôt sur le revenu des particuliers ainsi qu'une réduction des revenus des provinces assujettis à la péréquation.

La révision à la hausse de 78 millions de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) reflète la révision à la baisse du transfert fiscal utilisé par le gouvernement fédéral pour les fins de ses calculs, ce qui augmente d'autant les versements en espèces au Québec.

Le gouvernement fédéral, suite aux représentations du Québec, a toutefois décidé que l'impact de 470 millions de dollars en 2001-2002 découlant du changement de méthodologie envisagé à l'assiette des impôts fonciers sera reporté à l'année financière 2003-2004. Compte tenu de ce report, les transferts fédéraux sont révisés à la baisse de 373 millions de dollars.

Les dépenses budgétaires

La prévision des dépenses budgétaires, établie à 50 946 millions de dollars au Discours sur le budget du 1^{er} novembre dernier, est révisée à 51 043 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations

Les dépenses d'opérations sont révisées à 43 671 millions de dollars, soit 127 millions de dollars de plus que prévu au budget du 1^{er} novembre 2001. Cette hausse découle exclusivement de révisions aux organismes consolidés, de sorte que les dépenses de programmes demeurent inchangées par rapport au Budget 2002-2003.

Le service de la dette

Le service de la dette est révisé à la baisse de 30 millions de dollars par rapport à la prévision de novembre dernier en raison essentiellement de la diminution du service de la dette des organismes consolidés.

Les opérations non budgétaires

Les besoins financiers nets provenant des opérations non budgétaires s'établissent à 655 millions de dollars, soit 52 millions de dollars de moins que prévu au Discours sur le budget de novembre 2001.

TABLEAU 3

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	2001-2002		
	Discours sur le budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires	Variations
Fonds consolidé du revenu			
Placements, prêts et avances			
Entreprises du gouvernement	- 1 223	- 919	304
Municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres	- 38	- 406	- 368
	- 1 261	- 1 325	- 64
Immobilisations	150	1	- 149
Régimes de retraite	1 987	2 042	55
Autres comptes	- 756	- 574	182
Total du Fonds consolidé du revenu	120	144	24
Organismes consolidés	- 827	- 799	28
Besoins non budgétaires	- 707	- 655	52

Les besoins de fonds au titre des placements, prêts et avances sont révisés à la hausse de 64 millions de dollars. Cet écart s'explique principalement par une hausse des avances aux organismes consolidés afin de financer des investissements en immobilisations, compensée en partie par des mises de fonds plus faibles que prévu dans les entreprises du gouvernement.

La diminution de 149 millions de dollars au titre des immobilisations provient essentiellement d'une révision du calendrier d'amortissement de certaines immobilisations.

Le surplus annuel du passif au titre des régimes de retraite, estimé à 1 987 millions de dollars au dernier budget, est révisé à la hausse de 55 millions de dollars pour s'établir à 2 042 millions de dollars. Cette variation découle essentiellement de l'augmentation des contributions du gouvernement à titre d'employeur.

Les opérations reliées aux autres comptes non budgétaires représentent les variations d'une année à l'autre des autres postes comptables. Ces comptes, qui comprennent notamment les espèces et effets en main, les chèques en circulation, les comptes à recevoir et les comptes à payer, peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de la variabilité des encaissements et des déboursés du gouvernement. Ainsi, pour l'année 2001-2002, le solde des autres comptes présente une hausse de 182 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de novembre 2001.

Les opérations de financement

En ce qui a trait aux opérations de financement, la variation de la dette directe est révisée à la hausse de 1 193 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 2002-2003. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des emprunts effectués par anticipation.

Les résultats au 31 décembre 2001

Les revenus autonomes montrent une diminution de 2,7 % pour les neuf premiers mois de 2001-2002 par rapport à la période correspondante de 2000-2001, comparativement à une baisse prévue de 4,9 % pour l'ensemble de l'année. Cet écart s'explique essentiellement par les effets des réductions d'impôt annoncées au 1^{er} juillet 2001 et au 1^{er} janvier 2002. De plus, le réajustement à la baisse des remises mensuelles des sociétés, suite à la diminution de leurs bénéfices en 2001, viendra réduire le taux de croissance des revenus d'ici la fin de l'année financière.

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement montrent une baisse de 24,4 % pour les neuf premiers mois de 2001-2002 par rapport à la même période de l'année précédente; il s'agit d'une diminution équivalente à celle anticipée pour l'ensemble de l'année. Cette décroissance s'explique d'une part, par les bénéfices d'Hydro-Québec qui montrent une diminution en raison de ventes plus faibles et, d'autre part, par les revenus de placements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Société de l'assurance automobile du Québec qui enregistrent des baisses importantes suite à la chute des marchés boursiers.

Les transferts fédéraux sont en hausse de 23,6 % pour les neuf premiers mois de 2001-2002 par rapport à la même période de 2000-2001 alors que la variation prévue pour l'ensemble de l'année s'établit à 14 %. Cette diminution s'explique par le fait que les calculs fédéraux de février 2002 entraîneront des révisions à la baisse à la péréquation d'ici la fin de l'année alors que des révisions à la hausse avaient été apportées pour la même période l'an dernier.

En ce qui concerne les dépenses d'opérations, les résultats enregistrés au 31 décembre 2001 montrent une augmentation de 7,9 % par rapport aux neuf premiers mois de 2000-2001, comparativement à une hausse de 3,8 % prévue sur une base annuelle. La croissance plus élevée après trois trimestres s'explique notamment par le paiement hâtif de dépenses au troisième trimestre 2001-2002, découlant des modalités de versement de certains transferts.

Quant au service de la dette, il est en baisse de 1,7 % après les trois premiers trimestres de l'année 2001-2002 par rapport à la même période en 2000-2001, alors que la diminution prévue pour l'ensemble de l'année est de 3,1 %. Cette situation est essentiellement attribuable au fait que la réduction des taux d'intérêt est plus accentuée en fin d'année financière qu'au début.

Le sous-ministre des Finances,
Gilles Godbout

TABLEAU 4

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2000-2001	2001-2002			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires	Variations annuelles %	2000-2001	2001-2002	Variations %
Opérations budgétaires							
Revenus autonomes	42 895	40 336	40 806	-4,9	31 219	30 376	-2,7
Transferts fédéraux	8 145	9 660	9 287	14,0	5 518	6 818	23,6
Total des revenus	51 040	49 996	50 093	-1,9	36 737	37 194	1,2
Dépenses d'opérations	-42 057	-43 544	-43 671	3,8	-30 694	-33 125	7,9
Service de la dette	-7 606	-7 402	-7 372	-3,1	-5 715	-5 618	-1,7
Total des dépenses	-49 663	-50 946	-51 043	2,8	-36 409	-38 743	6,4
Réserve budgétaire							
Sommes affectées à la réserve	-950	—	—	—	—	—	—
Utilisation des sommes affectées à la réserve							
Pour financer des dépenses	—	280	280	—	—	280	—
Pour maintenir l'équilibre budgétaire	—	670	670	—	—	670	—
Surplus budgétaire après réserve	427	0	0	—	328	-599	—
Opérations non budgétaires							
Placements, prêts et avances	-1 632	-1 317	-1 088		-1 496	-1 464	
Immobilisations	-473	-691	-911		-269	-411	
Régimes de retraite	1 793	1 987	2 042		1 388	1 700	
Autres comptes	-631	-686	-698		-3 190	-2 519	
Besoins non budgétaires	-943	-707	-655	-30,5	-3 567	-2 694	-24,5
Besoins financiers nets	-516	-707	-655	26,9	-3 239	-3 293	1,7
Opérations de financement							
Variation de l'encaisse	-473	941	578		3 596	1 825	
Variation de la dette directe ⁽²⁾	3 008	2 032	3 225		1 213	3 925	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	-2 019	-2 266	-3 148		-1 570	-2 457	
Total du financement des opérations	516	707	655	26,9	3 239	3 293	1,7

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement, sauf pour les variations en pourcentage. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) À des fins de comparaison, les données ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière 2002-2003. Les redressements requis à l'égard des données du Discours sur le budget du 1^{er} novembre 2001 découlent de la mise en place de la politique familiale à l'égard des places à contribution réduite dans les services de garde qui a pour effet d'augmenter simultanément les revenus et les dépenses de 38 millions de dollars.
- (2) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.
- (3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 5

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES**

(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2000-2001	2001-2002		Variations annuelles %	Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires		2000-2001	2001-2002	Variations %
Revenus autonomes							
Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	17 107	15 597	15 722	-8,1	12 711	11 958	-5,9
Cotisations au Fonds des services de santé	4 488	4 396	4 426	-1,4	3 408	3 342	-1,9
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	4 217	3 817	4 015	-4,8	2 443	2 660	8,9
	25 812	23 810	24 163	-6,4	18 562	17 960	-3,2
Taxes à la consommation							
Ventes	7 374	7 663	7 630	3,5	6 060	6 233	2,9
Carburants	1 536	1 544	1 572	2,3	1 176	1 192	1,4
Tabac	483	638	680	40,8	385	492	27,8
	9 393	9 845	9 882	5,2	7 621	7 917	3,9
Droits et permis							
Véhicules automobiles	646	649	663	2,6	380	398	4,7
Boissons alcooliques	146	148	152	4,1	112	108	-3,6
Ressources naturelles ⁽²⁾	265	204	186	-29,8	204	113	-44,6
Autres	180	164	163	-9,4	132	135	2,3
	1 237	1 165	1 164	-5,9	828	754	-8,9
Revenus divers							
Ventes de biens et services	406	413	426	4,9	145	145	0,0
Intérêts	390	391	404	3,6	330	340	3,0
Amendes, confiscations et recouvrements	310	343	348	12,3	242	303	25,2
	1 106	1 147	1 178	6,5	717	788	9,9
Revenus provenant des entreprises du gouvernement							
Société des alcools du Québec	471	480	490	4,0	374	402	7,5
Loto-Québec	1 358	1 307	1 354	-0,3	1 017	1 057	3,9
Hydro-Québec	1 160	970	970	-16,4	403	345	-14,4
Autres	507	-50	-179	—	403	-143	—
	3 496	2 707	2 635	-24,6	2 197	1 661	-24,4
Organismes consolidés	1 851	1 662	1 784	-3,6	1 294	1 296	0,2
Total des revenus autonomes	42 895	40 336	40 806	-4,9	31 219	30 376	-2,7
Transferts fédéraux							
Programmes							
Péréquation	5 650	5 777	5 337	-5,5	3 452	4 387	27,1
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 597	2 915	2 993	87,4	1 272	1 456	14,5
Autres transferts liés aux accords fiscaux	30	15	15	-50,0	11	—	—
Autres programmes	618	531	518	-16,2	617	706	14,4
Organismes consolidés	250	422	424	69,6	166	269	62,0
Total des transferts fédéraux	8 145	9 660	9 287	14,0	5 518	6 818	23,6
Total des revenus budgétaires	51 040	49 996	50 093	-1,9	36 737	37 194	1,2

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances, ainsi que la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité.

(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

TABLEAU 6

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

Ministères et organismes	2000-2001	2001-2002		Variations annuelles %	Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires		Variations		
					2000-2001	2001-2002	%
Dépenses d'opérations							
Assemblée nationale	80	84	89	11,3	55	63	14,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	42	46	50	19,0	29	37	27,6
Affaires municipales et Métropole	1 387	1 446	1 479	6,6	954	1 255	31,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	714	628	641	-10,2	576	492	-14,6
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	435	590 ⁽¹⁾	438 ⁽¹⁾	0,7	297	330	11,1
Conseil exécutif	111	71	117	5,4	74	73	-1,4
Culture et Communications	541	485	487	-10,0	388	397	2,3
Éducation	10 130	10 635	10 540	4,0	7 657	8 101	5,8
Emploi et Solidarité sociale	4 095	3 944	4 056	-1,0	3 104	3 228	4,0
Environnement	159	194	174	9,4	102	104	2,0
Famille, Enfance et Condition féminine	1 562	1 716	1 704	9,1	1 268	1 375	8,4
Faune et Parcs	148	114	121	-18,2	94	92	-2,1
Finances (excluant le service de la dette)	419	571 ⁽¹⁾	490 ⁽¹⁾	16,9	202	199	-1,5
Industrie et Commerce	277	151	209	-24,5	124	113	-8,9
Justice	468	472	511	9,2	339	370	9,1
Recherche, Science et Technologie	246	221	224	-8,9	138	145	5,1
Régions	120	194	142	18,3	75	90	20,0
Relations avec les citoyens et Immigration	179	202	215	20,1	124	137	10,5
Relations internationales	104	107	109	4,8	64	80	25,0
Ressources naturelles	363	314	326	-10,2	255	245	-3,9
Revenu	715	685	627	-12,3	314	342	8,9
Santé et Services sociaux	16 098	16 847	17 110	6,3	11 878	12 958	9,1
Sécurité publique	744	752	790	6,2	505	560	10,9
Tourisme, Loisir et Sport	151	147	157	4,0	102	132	29,4
Transports	1 507	1 557	1 364	-9,5	1 032	1 108	7,4
Travail	79	74	77	-2,5	55	61	10,9
Dépenses de programmes	40 874	42 247	42 247	3,4	29 805	32 087	7,7
Organismes consolidés	1 183	1 297	1 424	20,4	889	1 038	16,8
Total des dépenses d'opérations	42 057	43 544	43 671	3,8	30 694	33 125	7,9
Service de la dette							
Fonds consolidé du revenu	6 972	6 735	6 732	-3,4	5 220	5 177	-0,8
Organismes consolidés	634	667	640	0,9	495	441	-10,9
Total du service de la dette	7 606	7 402	7 372	-3,1	5 715	5 618	-1,7
Total des dépenses budgétaires	49 663	50 946	51 043	2,8	36 409	38 743	6,4

(1) Ces montants contiennent des provisions qui permettront des transferts de crédits à divers ministères et organismes au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2002.

TABLEAU 7

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2000-2001	2001-2002		Variations annuelles \$	Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires		2000-2001	2001-2002	Variations \$
Placements, prêts et avances							
Fonds consolidé du revenu							
Entreprises du gouvernement	-1 582	-1 223	-919	663	-1 394	-1 234	160
Particuliers, sociétés et autres	-20	-40	-408	-388	-212	-352	-140
Municipalités et organismes municipaux	1	2	2	1	1	2	1
	-1 601	-1 261	-1 325	276	-1 605	-1 584	21
Organismes consolidés	-31	-56	237	268	109	120	11
Total des placements, prêts et avances	-1 632	-1 317	-1 088	544	-1 496	-1 464	32
Immobilisations							
Fonds consolidé du revenu							
Investissements nets	-144	-184	-195	-51	-81	-73	8
Amortissement	334	334	196	—	248	239	-9
	190	150	1	-189	167	166	-1
Organismes consolidés	-663	-841	-912	-249	-436	-577	-141
Total des immobilisations	-473	-691	-911	-438	-269	-411	-142
Régimes de retraite							
Contributions et cotisations	4 360	4 755	4 810	450	3 268	3 667	399
Prestations et autres paiements	-2 567	-2 768	-2 768	-201	-1 880	-1 967	-87
Total des régimes de retraite	1 793	1 987	2 042	249	1 388	1 700	312
Autres comptes							
Fonds consolidé du revenu	-490	-756	-574	-84	-3 118	-2 556	562
Organismes consolidés	-141	70	-124	17	-72	37	109
Total des autres comptes	-631	-686	-698	-67	-3 190	-2 519	671
Total des opérations non budgétaires	-943	-707	-655	288	-3 567	-2 694	873

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

TABLEAU 8

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2000-2001	2001-2002			Résultats au 31 décembre		
	Résultats réels	Budget du 2001-11-01	Résultats préliminaires	Variations annuelles \$	2000-2001	2001-2002	Variations \$
Variation de l'encaisse							
Fonds consolidé du revenu	-969	622	299	1 268	3 618	2 156	-1 462
Organismes consolidés	496	319	279	-217	-22	-331	-309
Total de la variation de l'encaisse	-473	941	578	1 051	3 596	1 825	-1 771
Variation de la dette directe							
Fonds consolidé du revenu							
Nouveaux emprunts							
En dollar canadien	5 523				4 697	3 201	-1 496
En dollar américain	1 493				—	1 158	1 158
En euro	230				17	1 944	1 927
En yen	—				—	625	625
En dollar australien	315				—	—	—
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	8				2	31	29
	7 569	6 246	7 703	134	4 716	6 959	2 243
Remboursements d'emprunts							
En dollar canadien	-2 515				-2 308	-1 091	1 217
En dollar américain	-628				-295	-2 122	-1 827
En yen	-1 092				-745	-700	45
En franc suisse	-185				—	—	—
En franc français	—				—	-163	-163
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	5				-396	624	1 020
Contributions au fonds d'amortissement des emprunts du gouvernement du Québec	-201				-104	-247	-143
	-4 616	-4 602	-4 854	-238	-3 848	-3 699	149
	2 953	1 644	2 849	-104	868	3 260	2 392
Organismes consolidés							
Nouveaux emprunts	1 025	1 128	1 238	213	793	1 131	338
Remboursements d'emprunts	-970	-740	-862	108	-448	-466	-18
	55	388	376	321	345	665	320
Total de la variation de la dette directe	3 008	2 032	3 225	217	1 213	3 925	2 712
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-2 019	-2 266	-3 148	-1 129	-1 570	-2 457	-887
Total du financement des opérations	516	707	655	139	3 239	3 293	54

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

TABLEAU 9

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
NOUVEAUX EMPRUNTS AU 31 DÉCEMBRE 2001
(en millions de dollars)

	Dates d'émission	Dates d'échéance	Taux d'intérêt (%) ⁽¹⁾	Prix à l'investisseur ⁽²⁾	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾	Valeurs nominales en millions d'unités monétaires	Montants en dollar canadien ⁽³⁾
Fonds consolidé du revenu							
En dollar canadien						\$CAN	
Bons du trésor	Diverses	Diverses	— ⁽⁴⁾	Divers	Divers	—	— ⁽⁵⁾
Produits d'épargne du Québec							
Obligations d'épargne	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	44	44
Placements transitoires	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	-12	-12
Plan d'épargne placement	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	20	20
Obligations	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	349	349
						<u>401</u>	<u>401</u>
Obligations							
Obligations	2001-05-04	2009-06-01	5,500	95,345	6,242	120	114 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-05-04	2005-12-01	6,500	103,191	5,697	117	121 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-05-04	2032-06-01	6,250	93,314	6,767	80	75 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-06-04	2032-06-01	6,250	93,111	6,785	400	372
Obligations	2001-07-31	2005-12-01	6,500	103,149	5,668	500	516
Obligations	2001-08-31	2010-12-01	6,250	101,872	5,982	500	509
Obligations	2001-11-06	2029-10-01	6,000	97,695	6,174	44	43 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-11-22	2032-06-01	6,250	98,247	6,381	500	491
Obligations	2001-12-06	2010-12-01	6,250	103,531	5,741	71	74 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-12-06	2006-03-30	7,750	112,388	4,553	35	39 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-12-06	2029-10-01	6,000	96,356	6,278	89	86 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-12-10	2003-12-01	7,500	107,983	3,292	79	85 ⁽⁶⁾
Obligations	2001-12-21	2032-06-01	6,250	97,350	6,449	20	19 ⁽⁶⁾
Obligations à rendement réel	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	36	40 ⁽⁷⁾
Obligations Programme immigrants-investisseurs	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	105	81
Obligations Régime de pension du Canada	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	5	5
						<u>2 701</u>	<u>2 670</u>
Billets à moyen terme sur le marché canadien	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	131	130
						<u>131</u>	<u>130</u>
						<u>3 233</u>	<u>3 201</u>
En dollar américain						\$US	
Obligations	2001-04-11	2006-04-11	5,500	99,763	5,555	743	1 158 ⁽⁸⁾
En yen						¥	
Obligations	2001-05-09	2013-05-09	1,600	99,138	1,679	50 000	625
En euro						€	
Obligations	2001-06-21	2011-06-21	5,625 ⁽⁹⁾	99,440	5,700	1 500	1 944
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises							31
							<u>6 959</u>
Organismes consolidés							1 131
Total des emprunts réalisés							8 090

- (1) Intérêts payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.
- (2) Établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.
- (3) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien du montant encaissé en utilisant le taux de change de la Banque du Canada à midi, à la date d'émission.
- (4) Emprunt de type « zéro coupon ».
- (5) Représente la variation de l'encours survenue durant l'exercice.
- (6) Emprunt souscrit en entier par la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- (7) Le capital et le taux d'intérêt de ces obligations sont rajustés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Canada.
- (8) L'emprunt original totalise 1 milliard de dollars américains, soit 1 558 millions de dollars canadiens. Un montant de 400 millions de dollars canadiens provenant de cet emprunt a été avancé au Fonds de financement pour être prêté à des organismes consolidés.
- (9) Intérêts payables annuellement.

Annexe

Les conventions comptables

Les transactions financières du gouvernement comprennent les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses, y compris celles relatives à l'amortissement du coût des immobilisations.

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts et avances, les transactions affectant les immobilisations et le compte des régimes de retraite ainsi que la variation de certains comptes de l'actif et du passif à court terme, à l'exception de l'encaisse.

Les opérations de financement font ressortir de quelle façon le gouvernement comble les besoins financiers nets résultant des opérations budgétaires et non budgétaires, à même la variation de la dette directe et celle de l'encaisse qui comprend les espèces en banque et les placements temporaires, diminués des emprunts temporaires. Ces opérations tiennent également compte des activités reliées aux régimes de retraite.

Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleures estimations et jugements.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle.

Les opérations de nature fiduciaire exercées par certains organismes et fonds sont exclues du périmètre comptable du gouvernement. Ces organismes et fonds sont énumérés en annexe aux états financiers.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après; les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

Les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, la participation dans ces entreprises est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice;
- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses activités, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

Revenus

Les revenus provenant des impôts sur les revenus et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant des transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Passif

Créditeurs et frais à payer

Comptes à fin déterminée

La Loi sur l'administration financière (L.Q., 2000, c. 15) prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

Congés de maladie et vacances

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et autres interventions financières garantis sont comptabilisées au passif lorsqu'une perte est probable. La variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses.

La provision représentant les pertes probables est évaluée en utilisant un taux basé sur l'expérience passée en matière de pertes sur chacun des programmes de garanties. Les garanties spéciales sont regroupées selon leur niveau de risque.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement, concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte « Régimes de retraite », soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte « Régimes de retraite ». Les revenus de placements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite formé pour pourvoir au paiement des prestations de ces régimes sont pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé lors de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Les frais d'émission sont comptabilisés comme frais reportés puis amortis sur la durée de chaque emprunt.

La valeur des emprunts en monnaies étrangères est ajustée selon les taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes et les variations sont inscrites comme gain ou perte de change non réalisé, puis amorties sur la durée de chaque emprunt.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers sont reportés et amortis sur la durée restante de chaque contrat; cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à couvrir la dette à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'exception des escomptes et des primes qui sont amortis selon le taux de rendement effectif de chaque emprunt.

Avoirs financiers

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Les débiteurs et les prêts et avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

Immobilisations

Les immobilisations sont des avoirs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.